

Plan Local d'Urbanisme



APPROBATION

PIECE n°6.3 : DECHETS



PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le premier plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'Isère a été approuvé par l'arrêté préfectoral n° 96-6921 du 16 octobre 1996. Ce document évolue : le Conseil général a approuvé en 2009 le troisième plan, aujourd'hui en vigueur. Aucune installation supplémentaire n'est nécessaire dans le secteur. Il est seulement noté le besoin en 1 ou 2 ISDND¹ dans la moitié Sud de l'Isère. Depuis 2009, les tonnages de déchets ultimes à stocker ont baissé et on constate des vides de fosses sur les UIOM² du département. Le besoin ne se justifie plus dans les mêmes proportions.³

LA COLLECTE À COUBLEVIE

La communauté de commune du Pays Voironnais a la compétence pour la gestion des déchets. Dès sa création, le Pays Voironnais s'est fixé comme objectif de trier pour recycler au maximum les déchets et limiter les volumes mis en décharge ou incinérés. Pour ce faire, la politique engagée vise d'une part à renforcer le tri à la source et d'autre part à constituer un ensemble complet et intégré d'activités de tri et recyclage

Depuis 2000, l'ensemble du Pays Voironnais bénéficie du tri sélectif en porte à porte. Des points d'apports volontaires sont mis en place pour la collecte séparée du verre. Les déchetteries complètent cette collecte et sont bien fréquentées.

La montée en puissance de la collecte sélective, entre 1999 et 2001, se traduit par des augmentations des tonnages collectés au fur et à mesure de la mise en place des équipements de tri sur le territoire. Parallèlement, la collecte des ordures ménagères brutes (sans tri) diminue pour disparaître totalement fin 2001, au profit de la collecte des ordures ménagères résiduelles. A partir de 2002, tout le territoire est équipé pour la collecte sélective et une évolution de l'ordre de 5,1 % des tonnages triés s'est produite en 7 ans jusqu'à 2008 traduisant le maintien de la dynamique de tri.

¹ installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) anciennement appelés Centres de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU)

² Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères

³ Source : Conseil Général de l'Isère

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le tableau ci-après précise la localisation des unités de traitement des déchets ménagers et assimilés et le mode de traitement.

Localisation des unités de traitement des DMA4 et mode de traitement (source CAPV, rapport collecte 2009)

	Unités de traitement	Mode de traitement
COLLECTE EN PORTE A PORTE		
Déchets alimentaires	Plate-forme de compostage de la Communauté du Pays Voironnais - RN 75 - 38500 La Buisse	Compostage (incinération des refus de compostage)
Déchets résiduels	UIOM d'Athador (38700 - La Tronche) via le quai de transfert du Pays Voironnais	Incinération avec valorisation énergétique
Déchets piquants, coupants, tranchants	VEOLIA - Ile Gabourg 38340 Voreppe	Incinération avec valorisation énergétique
Emballages	Centre de tri du Pays Voironnais Site écologique de la Buisse 38 500 La Buisse puis évacuation par repreneurs	Recyclage et valorisation par les repreneurs retenus dans le cadre de la reprise garantie (incinération des refus de tri)
Journaux - Magazines	Centre de tri du Pays Voironnais Site écologique de la Buisse 38 500 La Buisse puis évacuation par repreneur	Recyclage
POINTS D'APPORT VOLONTAIRE		
Verre (couleur et incolore)	B.S.N. - 42340 Veauche	Recyclage

COMMUNE DE COUBLEVIE

	Unités de traitement	Mode de traitement
DECHETERIES		
Batteries	GDE - 117 Route de Lyon - 38140 Apprieu	Valorisation / Traitement
Bois « propre »	LELY - Grand Jean 38210 St Quentin sur Isère	Incineration avec valorisation énergétique en Chaufferies
Bois Panneaux particules	LELY - Grand Jean 38210 St Quentin sur Isère	Recyclage
Cartons	Centre de tri du Pays Voironnais Site écologique de la Buisse 38500 La Buisse puis évacuation par repreneurs	Recyclage
Cartouche encre et laser	COLLECTORS ZI les Platières 69440 MORNANT	Recyclage
Déchets Equipements Electriques Electroniques	ECOLOGIC 105 bd Haussmann 75008 PARIS RECYLUM 17 rue Hamelin 75016 PARIS (pour lampes néons)	Traitement / Valorisation
Déchets verts	Plate-forme de compostage de la Communauté du Pays Voironnais - RN 75 - 38500 La Buisse	Compostage
Déchets Ménagers Spéciaux	SARPI - ZI de l'Ision - BP 2 - 38670 Chasse Sur Rhône	Valorisation / Traitement
Encombrants (1) (= benne « Autre » ou « Divers »)	Centre de stockage de déchets ménagers et assimilés non dangereux de LELY - Lieu-dit Grand Jean 38210 St Quentin sur Isère	Enfouissement en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND), anciennement CSDU (centre de stockage de déchets ultimes) ou «CET de classe 2 »

	Unités de traitement	Mode de traitement
DECHETERIES		
Encombrants (2)	Cimenterie VICAT de Saint-Egrève (38) (valorisation énergétique)	Depuis le 01/01/2008 : utilisation comme combustible de substitution à la cimenterie (valorisation énergétique)
Ferraille	GDE 117 Route de Lyon 38140 Apprieu Arc en Ciel Récupération 420, le Grand Champs 38140 Izeaux Guillet Récup'Mat Les Brotonières 38113 Veurey Voroize	Recyclage
Fibrociment (amiante)	Centre de stockage de déchets ultimes de LELY - <i>Lieu-dit Grand Jean</i> 38210 <i>St Quentin sur Isère</i>	Enfouissement dans alvéole spécifique (CSDU)
Gravats	Centre de stockage de LELY de déchets inertes <i>Lieu-dit Grand Jean</i> 38210 <i>St Quentin sur Isère</i>	Depuis le 01/01/2008 : Réutilisation comme remblai ou matériau de recouvrement sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux Lely de St Quentin / Isère
Huile de cuisine	UNION DE BOUCHERIE - 44 avenue de Montmartin 69960 CORBAS	Incinération avec valorisation énergétique